

Image not found or type unknown



Mariée a l'étranger , mes droits ?

Par **djoughina**, le **12/12/2013** à **20:52**

Bonjour , je suis de nationalité française et mariée depuis 8 mois en Algérie et je voudrais savoir les démarches à faire pour que je puisse faire les papiers à mon mari qui est encore en Algérie qui lui est de nationalité Algérienne N merci

Par **domat**, le **13/12/2013** à **13:12**

bjr,
avez-vous fait transcrire votre mariage sur les registres d'état civil français ?
si vous voulez avoir des droits il faut respecter vos obligations.
cdt